

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
11/12/2018

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :
2018-KKP-1668

1. Intitulé du projet

Construction d'un parcours acrobatique en hauteur de montagne

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAEML PAVIN SANCY

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

GAY LIONEL Président directeur général

RCS / SIRET

4 | 9 | 6 | 2 | 5 | 0 | 0 | 7 | 7 | 0 | 0 | 0 | 1 | 3 |

Forme juridique SEM

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement	La totalité des parcelles d'assiette dans lequel se situe le parcours atteint 38 023 m ² ce qui est en dessous du seuil des 5 ha. Par cet article, ce projet ne devrait pas être soumis au cas par cas.
44. Equipements sportifs ou de loisirs	Il s'agit certainement d'un parc d'attraction d'où la dépose d'une demande d'examen au cas par cas.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Ce projet ne comporte pas de démolition.

Il s'agit de construire un ensemble de module de parcours acrobatique en hauteur composé comme suit :

- 20 tyroliennes de 35 à 300 m sur pylônes métalliques et sur arbres.
- 1 via ferrata
- 11 ponts sur câble
- 1 toboggan
- 4 sauts dans le vide
- 2 tunnels

4.2 Objectifs du projet

Ce projet tente de répondre à plusieurs objectifs :

- Diversifier nos activités afin de rendre encore plus attractive notre station
- Pallier aux éventuels manque de neige en début de saison
- Créer de l'emploi pour 4 équivalents temps plein dont certains pourront compléter leur saison d'hiver et ainsi se rapprocher, sur un seul site, d'un temps complet.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4 phases composent la construction de ce type de parcours :

- Préparation des layons en forêt

Avec l'assistance de l'ONF, nous avons marqué et abattu une quarantaine d'arbres de petits à moyens diamètres. Ils ont été transportés en bord de piste avec une chenillette et ensuite évacués par camion grumier.

Les petites branches ont été broyées et dispersées sur des zones dégradées en dehors du chantier.

- Construction des massifs et mise en oeuvre des pylônes

A l'aide d'une pelle araignée, les trous ont été réalisés et ensuite remblayés.

Le béton et certains pylônes ont été amenés sur place avec un hélicoptère.

Seuls la tête des massifs émergent de 10cm sur 1m².

Les quelques terrassements réalisés ont été traités à l'aide de gazon et toile de jute.

- Mise en oeuvre des équipements

Les matériels ont été transportés en bord de piste avec un véhicule 4x4 et acheminés sur site à bras.

- Mise en oeuvre des câbles

Les câbles ont, tous, été tirés à bras à partir des pistes adjacentes.

- Passage souterrain

Un passage de 18 m se fait à genoux sous le téléski de la Biche.

Un passage de 40 m se fait sur une luge sous la piste de la Biche.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation se décline en 3 phases :

- Accès au départ de l'activité

Le départ étant situé au même endroit que le Fantasticâble, l'accès se fait par le télésiège de la falaise.

- Information et formation

Ce sont des groupes d'environ 10 personnes qui partiront accompagnés par un opérateur.

Un practice de 7 modules représentatifs de ceux installés sur le parcours permettra à tout un chacun de se jauger et à l'opérateur de vérifier les aptitudes individuelles pouvant aller jusqu'à refuser des personnes.

- Réalisation du parcours

Ensuite, les clients circuleront en autonomie mais sous la surveillance d'un opérateur.

Les longes et crochets mis en oeuvre ne permettent pas de sortir de la ligne de sécurité qui court du départ jusqu'à l'arrivée.

Ce dernier pouvant intervenir à tout moment, il pourra transiter au sol ou sur les modules en fonction de son expérience et de sa clientèle.

Nous avons réalisé un petit sentier avec des éléments récupérés sur les différents sites pour faciliter la marche de nos opérateurs.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Il a été déposé un permis de défricher et un permis d'aménager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur du parcours	2600 m
Largeur du parcours	1.50m de par et d'autre du câble ou des modules soit 3m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Besse et St Anastaise
Site de Super Besse
Montagne de Courreix
Cirque de la Biche

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" _ Lat. ___° ___' ___" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 45°31'02"30 Lat. 02°50'48"81

Point d'arrivée :

Long. 45°30'48"14 Lat. 02°51'08"82

Communes traversées :

Uniquement commune de Besse et St Anastaise

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude se situe dans le périmètre d'une ZNIEFF de type II (Monts Dore) et à proximité d'une ZNIEFF de type I (Puy de Paillaret) ainsi que de deux Réserves Naturelles (Vallée de Chaudefour et Chastreix-Sancy) Enjeu toutefois faible : la zone d'étude, dans le périmètre d'une ZNIEFF de type II, est inscrite sur une zone déjà aménagée (station de ski). Aucune influence négative accrue n'est pressentie sur les espèces et les habitats de ce site ni sur les autres zonages proches.
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Massif du Sancy - Versant sud
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Natura 2000 (SIC Monts Dore et Cézallier Nord) Aucun enjeu : la zone d'étude est située à l'écart des sites Natura 2000 environnants et aucune incidence n'est pressentie sur les espèces et habitats de ces sites
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau n'est prévu.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de drainage et impact des nappes d'eau
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ensemble des matériaux extrait est régalaé sur place.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'apport de matériaux.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le fait de déboiser 26 ares ne devrait pas trop perturber la faune locale. le déboisement concerne des layons et non de grandes surfaces qui mettraient à découvert l'habitat sauvage. D'autre part, la faune locale a su s'adapter à la fréquentation toute saison de la station. La présence de câble n'est pas perturbante pour les oiseaux qui s'en servent de reposoir.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans la mesure où aucune zone humide n'est traitée, l'impact sur la faune s'en trouve très limité. En effet, ce type d'animaux, rattachée à une zone humide, est plus vulnérable. Il reste néanmoins le problème des collisions de la population avifaune avec les câbles.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le déboisement réalisé n'a pas engendré de dessouchage. Les jeunes pousses vont re-coloniser le site à l'aide notamment des framboisiers que l'on retrouve à de nombreux endroits en bord de pistes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de risque naturel. Les corniches, quelquefois traitées par le service des pistes, se situe en amont de la grande portée. Le câble se situe à environ 20 mètres au-dessus de la coulée artificiellement provoquée. Les 2 pylônes d'amarrage sont, quant à eux, très à l'extérieur de la dite-coulée. Il faut préciser que les remontées qui donnent accès à cette zone ne sont ouvertes que lorsque cette dernière est totalement sécurisée.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	4 à 5 personnes circulant simultanément dans chaque zone boisée n'auront que peu d'impact en terme de bruit. Les participants sont plutôt concentrés sur leurs activités.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude est inscrite au coeur du domaine skiable de la station de Super Besse. D'autres activités touristiques sont réalisées sur le domaine et à proximité de la zone d'étude. 2 pylônes sont visible depuis le bas de station. Leur revêtement en galva neuf et brillant va se ternir avec le temps et se confondre avec ceux déjà existant. Pas de site archéologique dans cette zone.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun impact de ce type

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Seul l'impact visuel est augmenté puisqu'il vient s'ajouter à l'existant ; en terme de pylônes et de câbles.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Deux thématiques fortes doivent être abordées dans le cadre de ce projet :

- Impact visuel : ce projet s'inscrit dans un secteur déjà équipé de remontées mécaniques, les pylônes sont peu visibles et ont été implantés en accord avec le site

- Impact faunistique et floristique : Aucune zone humide, pas de nidification repéré avant travaux, le parcours s'inscrit sous la Falaise où les activités ski, VTT, randonnées sont déjà présentes.

En conclusion, les impacts repérés sont faibles au regard de l'existant ainsi, nous restons contents de la richesse de ce territoire et nous travaillons au quotidien pour sa préservation.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Super Besse

le, 10 décembre 2018

Signature

Lionel GAY Président

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

